

ATTESTATION D'APTITUDE

« Climatisation » Catégorie V

ATTESTATION N° 29768

Nous soussignés, certifions que **M. LACOSTE THIERRY**

a passé avec succès les épreuves exigées dans le cadre de l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement (CE)307/2008, pour la catégorie V.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sèvres, le 17/05/2017

Pour le GNFA, Virginie LOISEL
Chef du Département des Formations Techniques



Organisme Certifié Evalueur N°6130296